

Compte rendu Assemblée Générale du 7 octobre 2016

Présence du bureau au complet à savoir,
Mr Henning Thiele
Mr Jacques Beauchamp, en qualité de secrétaire.
Mr Thierry Virton, en qualité de Trésorier.
Mme Françoise Blondel Carette en qualité de Présidente
Aucun autre membre de l'association n'était présent.

A l'issue d'un vote à l'unanimité, les comptes de l'association la Roche Fendue de l'année 2015 et 2016 ont été approuvés.
Le bureau, entièrement démissionnaire a également décidé la dissolution de l'association la Roche Fendue.

Les dispositions suivantes ont été votées à l'unanimité afin de clore l'activité de l'association :

1. Virement sur le compte courant du Livret A de la Caisse d'Epargne (comptes de l'Association).
2. Répartition des dons correspondant au solde des comptes au bénéfice des associations suivantes :

• Association des Trois Monts (Abergement de Varey)	100€
• Association du Comité des Fêtes (Abergement de varey)	100€
• Association Les Joyeux (Abergement de Varey)	100€
• Association du Théâtre de l'Entrée (Abergement de Varey)	100€
• Association Le Margouillat (Abergement de Varey)	100€
• Association Bugey Nature	100€
• FRAPNA (Ain)	400€
• SNAA (Ain)	400€
• ASPAS (Ain)	400€

Total dons 1800€

3. Lettre recommandée à la MAIF assurance de l'association demandant la résiliation du contrat de responsabilité civile
4. Lettre recommandée à la Préfecture de l'Ain signifiant la fermeture de l'association comportant le bilan dernier bilan financier et ce compte rendu.
5. Clôture des comptes Caisse d'Epargne.
6. Utilisation du solde résiduel des comptes après fermeture pour un repas de clôture des membres du bureau (quelque dizaine d'euros).

Compte rendu établi le 09 octobre 2016.

